AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (6)ItemJean-Baptiste André Godin à messieurs Barbezat et Cie, 13 novembre 1862

Jean-Baptiste André Godin à messieurs Barbezat et Cie, 13 novembre 1862

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (6)
Collation1 p. (390r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à messieurs Barbezat et Cie, 13 novembre 1862, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/42093

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction13 novembre 1862
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBarbezat et Cie
Lieu de destination10, rue Neuve des Boulets, Paris

Description

RésuméGodin fournit des renseignements sur monsieur Gavet à Barbezat et Cie : Gavet a laissé de bons souvenirs à Guise mais la brièveté de son séjour n'a pas permis de l'évaluer sur le plan industriel.

Mots-clés

Fonderies et manufactures "Godin", Information
Personnes citées Gavet [monsieur]
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 14/09/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Juier le 13 ghruphes Museurs Barburat de Louvinirs in et it y a ité requetté mais le court lipeur quit a fait dans mon usin au m'a pas purmis de l'apprisier industristement fai bun Monnuer de Nous dalon